

BARÈMES DES HONORAIRES TRANSACTIONS

Au 25/01/2025 ce barème étant un barème maximum

MAISONS, APPARTEMENTS, TERRAINS, LOCAUX COMMERCIAUX, PARKINGS, GARAGES, ANNEXES

Honoraires sur ventes

À LA CHARGE DU VENDEUR

Jusqu'à 50 000€	5 000€
De 50 001€ à 100 000€	8 000€
De 100 001€ à 150 000€	12 000€
De 150 001€ à 200 000€	13 000€
De 200 001€ à 250 000€	14 000€
De 250 001€ à 300 000€	17 000€
De 300 001€ à 350 000€	20 000€
De 350 001€ à 400 000€	25 000€
De 400 001€ à 450 000€	27 000€
De 450 001€ à 500 000€	30 000€
Au-delà de 500 000€	6%

Honoraires sur locaux commerciaux et professionnels

À LA CHARGE DU PRENEUR

Transaction sur cession de bail ou fonds de commerce	12%*
Location de locaux commerciaux ou professionnels	30%*
Frais d'actes (rédaction de bail)	7,20%*

*sur loyer annuel Hors Charges, Hors Taxes, Hors Fiscalités

Nota : Le montant des honoraires s'entend toutes taxes comprises (Taux de TVA actuel à 20%). Aucune somme ne sera due avant la conclusion définitive de la transaction. Nos honoraires sur ventes sont à la charge du vendeur, sauf disposition contraire indiquée au mandat.

TRANSACTION | LOCATION | GESTION LOCATIVE | SYNDIC
www.immodefrance-iledefrance.com

BARÈMES DES HONORAIRES TRANSACTIONS

Au 25/01/2025 ce barème étant un barème maximum

MAISONS, APPARTEMENTS, TERRAINS, LOCAUX COMMERCIAUX, PARKINGS, GARAGES, ANNEXES

Honoraires sur ventes

À LA CHARGE DU VENDEUR

Jusqu'à 50 000€	5 000€
De 50 001€ à 100 000€	8 000€
De 100 001€ à 150 000€	12 000€
De 150 001€ à 200 000€	13 000€
De 200 001€ à 250 000€	14 000€
De 250 001€ à 300 000€	17 000€
De 300 001€ à 350 000€	20 000€
De 350 001€ à 400 000€	25 000€
De 400 001€ à 450 000€	27 000€
De 450 001€ à 500 000€	30 000€
Au-delà de 500 000€	6%

Honoraires sur locaux commerciaux et professionnels

À LA CHARGE DU PRENEUR

Transaction sur cession de bail ou fonds de commerce	12%*
Location de locaux commerciaux ou professionnels	30%*
Frais d'actes (rédaction de bail)	7,20%*

**sur loyer annuel Hors Charges, Hors Taxes, Hors Fiscalités*

Nota : Le montant des honoraires s'entend toutes taxes comprises (Taux de TVA actuel à 20%). Aucune somme ne sera due avant la conclusion définitive de la transaction. Nos honoraires sur ventes sont à la charge du vendeur, sauf disposition contraire indiquée au mandat.

TRANSACTION | LOCATION | GESTION LOCATIVE | SYNDIC
www.immodefrance-iledefrance.com

BARÈMES DES HONORAIRES TRANSACTIONS

Au 25/01/2025 ce barème étant un barème maximum

MAISONS, APPARTEMENTS, TERRAINS, LOCAUX COMMERCIAUX, PARKINGS, GARAGES, ANNEXES

Honoraires sur ventes

À LA CHARGE DU VENDEUR

Jusqu'à 50 000€	5 000€
De 50 001€ à 100 000€	8 000€
De 100 001€ à 150 000€	12 000€
De 150 001€ à 200 000€	13 000€
De 200 001€ à 250 000€	14 000€
De 250 001€ à 300 000€	17 000€
De 300 001€ à 350 000€	20 000€
De 350 001€ à 400 000€	25 000€
De 400 001€ à 450 000€	27 000€
De 450 001€ à 500 000€	30 000€
Au-delà de 500 000€	6%

Honoraires sur locaux commerciaux et professionnels

À LA CHARGE DU PRENEUR

Transaction sur cession de bail ou fonds de commerce	12%*
Location de locaux commerciaux ou professionnels	30%*
Frais d'actes (rédaction de bail)	7,20%*

**sur loyer annuel Hors Charges, Hors
Taxes, Hors Fiscalités*

Nota : Le montant des honoraires s'entend toutes taxes comprises (Taux de TVA actuel à 20%). Aucune somme ne sera due avant la conclusion définitive de la transaction. Nos honoraires sur ventes sont à la charge du vendeur, sauf disposition contraire indiquée au mandat.

TRANSACTION
LOCATION
GESTION LOCATIVE
SYNDIC

www.immodefrance-iledefrance.com

BARÈMES DES HONORAIRES TRANSACTIONS

Au 25/01/2025 ce barème étant un barème maximum

MAISONS, APPARTEMENTS, TERRAINS, LOCAUX COMMERCIAUX, PARKINGS, GARAGES, ANNEXES

Honoraires sur ventes

À LA CHARGE DU VENDEUR

Jusqu'à 50 000€	5 000€
De 50 001€ à 100 000€	8 000€
De 100 001€ à 150 000€	12 000€
De 150 001€ à 200 000€	13 000€
De 200 001€ à 250 000€	14 000€
De 250 001€ à 300 000€	17 000€
De 300 001€ à 350 000€	20 000€
De 350 001€ à 400 000€	25 000€
De 400 001€ à 450 000€	27 000€
De 450 001€ à 500 000€	30 000€
Au-delà de 500 000€	6%

Honoraires sur locaux commerciaux et professionnels

À LA CHARGE DU PRENEUR

Transaction sur cession de bail ou fonds de commerce	12%*
Location de locaux commerciaux ou professionnels	30%*
Frais d'actes (rédaction de bail)	7,20%*

**sur loyer annuel Hors Charges, Hors Taxes, Hors Fiscalités*

Nota : Le montant des honoraires s'entend toutes taxes comprises (Taux de TVA actuel à 20%). Aucune somme ne sera due avant la conclusion définitive de la transaction. Nos honoraires sur ventes sont à la charge du vendeur, sauf disposition contraire indiquée au mandat.

TRANSACTION
LOCATION
GESTION LOCATIVE
SYNDIC

www.immodefrance-iledefrance.com